

Copie  
A.M. de  
Bretagne.

A La Haye ou 24<sup>e</sup> Août 1661.

Monsieur;

J'avoï la main sur le papier, pour t'avoigntre à ~~ce que je~~ combien tu voulz avoy approuvé dans un accès de -  
soupir, lors d'cest des choses que vous avez commandé  
de l'espèce ensemble, sur le soussuon que vous avoit  
couché son silence, de je ne soay quelle frondous  
ou réellement d'amitié, quand ta flétrisse m'est  
venu dire, qu'en mon absence au Janyol, où  
j'ay passé deux journés, elles vous avoit envoiées  
de la main du Sonnacré, de quoi vous  
mettre l'effroi en repos. Je t'ay sauvé  
par la d'me confidence que je lui avoy préparée  
afors aigre, n'aymants point que mes enfans  
tombent en faute d'office, mesme bénis  
aussi.

Yu vous voulz être très gracie, Monsieur, de  
savoir qu'il vous a plu vous donner de mon  
affaire, assuré de M. vander Burch, de vous  
l'acquit qui est requise pour le payement. Yu  
me soay de quelle qualité il me le faire,  
ni mesme monsieur, de par qui vous m'avez  
reconnu l'Amie que j'ent l'bonne  
de recouvrer par vos mains au mois de feb.  
dernier, et quelle chose la disse année.  
Par tane ? Elysope des Rieds, je me trouvai  
confié dans ces tems faire de x faire. Ce  
que j'en trouvai de marqué va dans le  
Billet cy joint. Sur lequel est mis. Mon  
désiriez nous, pourriez vous expliquer, si vous  
avez la bonté, Monsieur, de l'ordre de faire  
fauldr, afis quel de tems mais ils prennent  
la partie des mercenaires où nous es fournis,  
et recouvre autant de l'encroisit à la grande  
obligation que deffia j'avoüé vous avoir, et fait  
aujant de le quelle vous me trouvrez tout  
fut à vous faire paroître par mes services  
avec combien de bonté je pris etc.

